

GRANDLYON
communauté urbaine

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL DE COMMUNAUTE

Conseil de communauté du **13 janvier 2014**

Délibération n° 2014-4506

commission principale : urbanisme

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : Carré de Soie - Accompagnement du projet urbain par le collectif KomplexKapharnaüm - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Eurêka pour l'année 2014

service : Direction générale - Missions territoriales

Rapporteur : Monsieur le Vice-Président Charrier

Président : Monsieur Gérard Collomb

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 156

Date de convocation du Conseil : vendredi 3 janvier 2014

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : mercredi 15 janvier 2014

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Domenech Diana, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Daclin, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R., Bouju, Mmes Peytavin, Laurent, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Julien-Laferrière, Mme Ait-Maten, MM. Appell, Ariagno, Augoyard, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthélémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B., Mme Bocquet, M. Bolliet, Mme Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Mme Cardona, MM. Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Ferraro, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Havard, Huguet, Imbert, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Mme Laval, MM. Lebuhotel, Lelièvre, Léonard, Mme Lépine, M. Lévêque, Mme Levy, MM. Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Martinez, Millet, Morales, Muet, Nissanian, Ollivier, Mmes Perrin-Gilbert, Pesson, MM. Petit, Pillon, Plazzi, Quiniou, Mme Rabatel, M. Réale, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Schuk, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Uhlrich, Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

Absents excusés : MM. Arrue (pouvoir à Mme Pédrini), Assi (pouvoir à M. Calvel), Mmes Bab-Hamed (pouvoir à Mme Perrin-Gilbert), Bailly-Maitre (pouvoir à M. Lévêque), MM. Balme (pouvoir à M. Plazzi), Fleury (pouvoir à M. Galliano), Genin (pouvoir à M. Jacquet), Guimet (pouvoir à M. Grivel), Mme Hamdiken-Ledesert (pouvoir à M. Bernard R.), M. Le Bouhart (pouvoir à M. Thivillier), Mme Palreja, MM. Pili (pouvoir à M. Justet), Serres (pouvoir à M. Roche), Turcas (pouvoir à M. Buffet), Vergiat (pouvoir à M. Lyonnet).

Absents non excusés : MM. Barge, Albrand.

Conseil de communauté du 13 janvier 2014**Délibération n° 2014-4506**

commission principale : urbanisme

commune (s) : Vaulx en Velin - Villeurbanne

objet : **Carré de Soie - Accompagnement du projet urbain par le collectif KompleXKapharnaüm - Attribution d'une subvention de fonctionnement à l'association Eurêka pour l'année 2014**

service : Direction générale - Missions territoriales

Le Conseil,

Vu le rapport du 18 décembre 2013, par lequel monsieur le Président expose ce qui suit :

Le Carré de Soie est, aujourd'hui, un projet de développement et de renouvellement urbain dont l'identité et l'appropriation doivent encore s'affirmer, notamment du fait :

- des importantes mutations en marche sur ce territoire,
- de la temporalité longue des opérations.

Parallèlement à la mise en œuvre des démarches de concertation et communication, l'intervention artistique peut être envisagée comme un levier pour la transformation de ce territoire et apporter une plus-value à sa visibilité et sa compréhension à travers 2 objectifs :

- communiquer et faire approprier le projet urbain auprès des grands lyonnais : les interventions artistiques doivent permettre de donner de la qualité au site, de l'identifier comme un territoire de dynamiques et de création,
- permettre une appropriation du projet par des pratiques sensibles et partagées, en utilisant des outils qui facilitent la mobilisation de tous les habitants dans ce secteur où les enjeux de mixité sont particulièrement importants.

L'intervention artistique portée par KompleXKapharnaüm vise à l'accompagnement du renouvellement urbain sur ce site et doit contribuer à permettre aux habitants de se l'approprier et de le vivre positivement. Elle constitue une action culturelle, vecteur d'intégration urbaine et sociale, et répond aux objectifs du développement urbain solidaire dans l'agglomération tels que partagés par la délibération n° 2011-2557 du Conseil du 17 octobre 2011.

Intervention de KompleXKapharnaüm / association Eurêka sur le territoire - Bilans

L'association Eurêka constitue l'entité de gestion d'un collectif d'artistes appelé KompleXKapharnaüm, qui mène un travail d'écriture sur la ville, sa mémoire, ses formes, ses habitants, etc. Leurs réflexions aboutissent à des propositions de performances ou d'installations dans l'espace urbain qui interrogent les croisements entre art, urbanisme et populations. Créateur de spectacles, KompleXKapharnaüm intervient dans de nombreux festivals en France : Biennale d'art contemporain de Lyon, Nuit Blanche à Paris, les Invites de Villeurbanne ou encore le Festival d'Avignon, et à l'étranger.

Dans ses locaux situés à Villeurbanne, au plein cœur du territoire du Carré de Soie (dans le secteur Villeurbanne La Soie), le collectif porte un projet de résidence nommé "EnCourS" dans le cadre duquel sont accueillis des artistes qui souhaitent mener un travail dans et avec la ville.

Du fait de sa localisation et de ses champs d'exploration, le collectif a pu prendre très tôt la mesure des transformations qui allaient toucher le quartier du Carré de Soie et a, dès 2002, proposé des petites formes artistiques sur le territoire (dans le cadre des Chantiers de la Soie).

Depuis 2008, le collectif KompleXKapharnaüm produit des interventions artistiques en articulation directe avec le projet urbain et le territoire du Carré de Soie. Des créations sont produites par des compagnies en

résidence "EnCourS" ou par l'équipe KompleXKapharnaüm, lors de temps d'exploration du quartier associant acteurs locaux et habitants. La restitution de ces travaux prend la forme d'un parcours urbain et artistique ouvert au grand public associant détournements de façades, fresques, sculptures, balades poétiques, installations éphémères ou performances artistiques dans des espaces de la ville, des délaissés urbains, des places publiques, passantes, etc. En 2009 et 2010, ce parcours s'est tenu dans le cadre des journées européennes du patrimoine sous le nom de "Projets phare" chaque fois financé pour partie par la Communauté urbaine de Lyon. En 2011 et 2012, KompleXKapharnaüm a proposé une série d'interventions sur le secteur Carré de Soie qui ont pris place dans le cadre d'une "légende urbaine" : le sentier pédestre périphérique. Ce projet été financé à hauteur de 40 000 € par la Communauté urbaine de Lyon sur les 2 années.

Ce programme d'interventions artistiques répond aux enjeux d'un territoire en transformation et pose une culture comme vecteur d'intégration sociale et urbaine :

- apporter un regard décalé sur le territoire, écrit en association avec ses habitants et usagers,
- favoriser les circulations entre les quartiers,
- questionner les usages et espaces,
- ouvrir le quartier au grand public,
- participer à une appropriation nouvelle des lieux en créant une mémoire urbaine commune par le partage d'une expérience sensible,
- identifier ce territoire comme une plateforme de rencontres et d'échanges artistiques.

Sur 2013-2014, KompleXKapharnaüm propose une nouvelle intervention articulant temps de quartier et temps fort d'agglomération : les Fabulations pédestres périphériques.

Sur 2013, un premier financement de 20 000 € sur un budget de 67 000 €, a permis la tenue de 5 rendez-vous publics (entre 50 et 150 personnes), et des actions de médiation auprès du centre social et culturel Peyri, du collège Duclos, de l'école Ambroise Crozat et la bibliothèque Chassine.

Les enjeux pour 2014 :

- assurer une présence sur le territoire au travers d'une fiction urbaine et de la thématique de l'étrangeté dans la ville,
- un travail avec les structures locales et les habitants, permettant d'établir dans la durée des relations solides avec le quartier et sa population,
- créer un fond de productions artistiques qui seront agrégées lors de l'événement de septembre 2014 permettant ainsi de mobiliser un large public.

Le budget 2014 est le suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	15 000	Commune de Vaulx en Velin	10 000
frais techniques, location, entretiens, etc.	1 300	Commune de Villeurbanne	10 000
accueil des compagnies en résidences, communication, etc.	32 797	Communauté urbaine de Lyon	20 000
charges de personnel	45 930	Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	15 000
charges exceptionnelles	2 013	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	5 000

fonds dédiés	0	produits d'activités/cessions/ fonds dédiés	37 040
Total	97 040	Total	97 040

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission urbanisme ;

Où l'intervention de monsieur le rapporteur précisant que :

Dans les projets de délibérations envoyés aux Conseillers communautaires le 23 décembre 2013, il y a lieu de lire, dans le projet n° 2014-4506, pour le budget 2014, le tableau suivant :

Dépenses	Montant (en €)	Recettes	Montant (en €)
achats	15 000	Commune de Vaulx en Velin	10 000
frais techniques, location, entretiens, etc.	1 300	Commune de Villeurbanne	10 000
accueil des compagnies en résidences, communication, etc.	32 797	Communauté urbaine de Lyon	20 000
charges de personnel	45 930	Direction régionale des affaires culturelles (DRAC)	15 000
charges exceptionnelles	2 013	Agence nationale pour la cohésion sociale et l'égalité des chances (ACSE)	5 000
fonds dédiés	0	produits d'activités/cessions/ fonds dédiés	37 040
Total	97 040	Total	97 040

au lieu de :

Partenaires financeurs	Périmètre ferroviaire (en €)	Périmètre Communauté urbaine de Lyon		Etudes d'impact Tous périmètres		Total (en €)
Communauté urbaine de Lyon	140 098 €	100 %	64 930 €	100 %	84 000 €	261 318
Région Rhône-Alpes	75 902 €					75 902
Commune d'Irigny	24 000 €					24 000
Total	240 000	100 %	64 930 €	100 %	84 000 €	361 220

DELIBERE

1° - Approuve :

a) - les modifications apportées par monsieur le rapporteur,

b) - l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 20 000 € pour l'année 2014 au profit de l'association Eurêka dans le cadre du projet biennal "Fabulations pédestres périphériques" sur le territoire du Carré de Soie,

c) - la convention à passer entre la Communauté urbaine de Lyon et l'association Eurêka définissant, notamment, les conditions d'utilisation de cette subvention.

2° - Autorise monsieur le Président à signer ladite convention.

3° - Les dépenses correspondantes seront imputées sur les crédits inscrits au budget principal - exercice 2014 - compte 6574 - fonction 824 - opération n° 0P06O0984.

Et ont signé les membres présents,
pour extrait conforme.

Reçu au contrôle de légalité le : 15 janvier 2014.